



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 5 octobre 2009

Délibération n°2009 14

Décision budgétaire modificative N° 2009-02

Vu le décret 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif aux règles de présentation, d'adoption et d'exécution des budgets des EPA nationaux

Vu la loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001 et ses textes réglementaires d'application

La présente décision budgétaire modificative n° 2009-01 a pour objet :

- **Des ouvertures de crédits pour un total de 195 000 €, financées par diminution du fonds de roulement (prélèvement sur les réserves disponibles) afin de permettre la mise en œuvre de projets complémentaires des activités de l'UEB (CDI, qualité-reporting, Europe et international) et de prendre en charge les reports de dépenses 2008 sur 2009 ainsi que les dépenses supplémentaires consécutives à la relocalisation du siège de l'UEB**

Exposé détaillé du présent projet :

Ouvertures de crédits par diminution du fonds de roulement.

A l'issue de l'approbation du compte financier et de l'inscription du résultat 2008 au compte de bilan, le montant du compte 1068 (réserves facultatives) se monte à 4 994 703,92 €. Les financements des activités 2008 n'ont été que partiellement consommés (voir le rapport du compte financier 2008 et le tableau de synthèse ci dessous). Le budget primitif 2009 couvrant pour le moment la mise en œuvre des activités programmées en 2009 il n'est pas proposé de report à ce titre pour financement dans la présente DBM. Ces reports seront proposés au vote du CA ultérieurement en fonction des besoins identifiés.

DISPONIBILITES FINANCIERES DE L'UEB

Réserves à clôture exercice 2008	4 994 704
Reports à prévoir	
RTR et plates formes	0
EPT	75 000
Chaires	240 000
MIDERB	65 000
CDI et mobilité doctorants	0
Ouverture professionnelle doctorants	0
Promotion internationale	28 450
Programmes internationaux	50 000
Liquidation GIP Europole	632 259
RRTHD	310 000
3 post doc	122 400
Total reports	1 523 109

Réserves disponibles au 31/12/2008	3 471 595
------------------------------------	-----------

Reprise pour équilibre budget 2009	1 432 000
------------------------------------	-----------

Net disponible	2 039 595
-----------------------	------------------

1) Les ouvertures de crédits proposées ici visent tout d'abord à permettre de nouveaux développements des activités de l'UEB.

- **Centre financier 632 : fonctionnement du CDI.** Afin de renforcer l'équipe de développement du produit informatisé de suivi des doctorants (Améthis) il est proposé d'inscrire un crédit complémentaire de 20 000 € pour couvrir le coût d'un contrat de 6 mois d'un ASI qui sera en activité au CRI de l'UBS pour le compte de l'UEB, afin de finaliser le logiciel.
- **Centre financier 640 : qualité, reporting, observatoire.** Il est proposé de mettre en chantier une démarche qualité (visant à terme la certification) de l'insertion professionnelle des docteurs (accueil, formation, suivi de l'insertion). Afin d'accompagner cette démarche un cabinet de consultants spécialisés sera recruté. Il est proposé un crédit complémentaire de 5000 € au compte 622 (honoraires) de ce centre financier afin de permettre ce recrutement. D'autre part le budget 2009 a identifié 2 postes d'ingénieurs non encore recrutés ni affectés. Il est proposé que l'un de ces postes permette le recrutement d'un ingénieur ayant une formation de qualicien pour piloter et développer cette démarche qualité.
- **Centre financier 651 : Europe et international.** Il est proposé un crédit complémentaire de 10 000 € au compte 625 (missions) pour couvrir la mission Brésil et la phase préparatoire du colloque scientifique avec la Saxe. D'autre part le renforcement des ressources humaines de cette activité est proposé dans le cadre du modèle économique 2010.

2) L'autre ouverture de crédits par diminution du fonds de roulement concerne le centre financier 601 (pilotage de l'UEB) pour un montant de 160 000 €.

La répartition est la suivante :

- 20 000 € de complément de loyer immobilier au compte 613

- 70 000 € de complément de travaux et aménagements au compte 615
- 60 000 € d'équipements (informatique, mobilier, visioconférence) au compte 218 (utilisation partielle des actifs constatés à la dissolution du GIP Europole de Rennes au titre du premier équipement de la future Cité internationale de Rennes)
- 10 000 € pour couvrir les reports de paiement de 2008 en 2009 des frais de mission de toutes les activités UEB

Le montant du total des produits reste arrêté à : 6 486 000 €

Le montant modifié du total des charges est arrêté à : 8 113 000 €

Il est demandé un accord du conseil d'administration sur ces propositions.

Nombre de membres en exercice : 31

Majorité requise : 16

Vote : 28 Refus de participer au vote : 0

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 1

**Visa du
Président :**



Délibération adoptée

Pièces jointes au présent document : néant

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 7 octobre 2009.

